



7013-13

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

TRIBUNAL DE COMMERCE

MONITEUR BELGE

27 -10- 2015

22 OCT. 2015

BELGISCH STAATSBLAD

DIVISION MONS

Greffe



15154096

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/11/2015 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination

(en entier) : **T.F. IMMO**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Rue Baume Marpent, 1D à 7100 Haine-Saint-Pierre

N° d'entreprise : 0637.855.667

Objet de l'acte : Cession des parts d'un actionnaire et démission de mandat de gérant.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extra-ordinaire du 16 octobre 2015.

L'assemblée générale prend acte du souhait de Monsieur Mario Fragapane de vendre la totalité de ses 150 parts sociales.

Suite à la renonciation de Monsieur Salvatore Terranova à son droit de préemption, Monsieur Biagio Fragapane accepte d'acheter l'intégralité des 150 parts sociales.

Après quoi, l'assemblée prend acte de la cession des 150 parts sociales de Monsieur Mario Fragapane à Monsieur Biagio Fragapane.

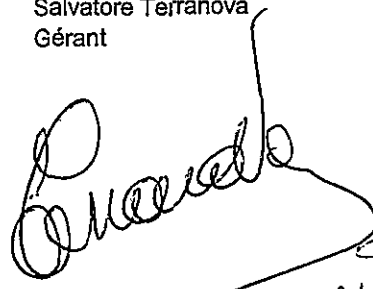
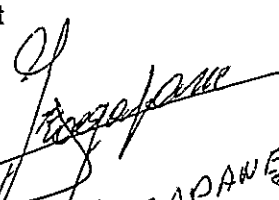
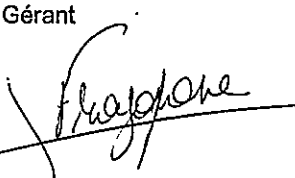
Suite à cette cession, Monsieur Mario Fragapane (NN 830130-267-01), domicilié rue F. Roosevelt, 14, à 7100 Trivières, présente sa démission au poste de gérant, à partir de ce jour.
L'assemblée générale accepte sa démission et lui donne décharge pour son mandat.
Il est décidé de ne pas remplacer son mandat et de fonctionner avec deux gérants.

Après tous ces actes, il est clairement établi que Monsieur Mario Fragapane n'a plus aucun intérêt direct ou indirect au sein de la société ni en tant qu'actionnaire ni en tant que gérant.

Salvatore Terranova
Gérant

Biagio Fragapane
Gérant

Mario Fragapane
Gérant




TERRANOVA SALVATORE FRAGAPANE BIAGIO FRAGAPANE Mario